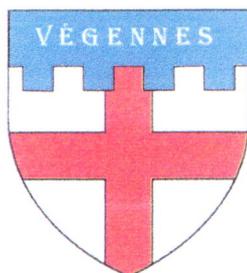


L' Echo du Puy Turlaud

Année 2021



N°45

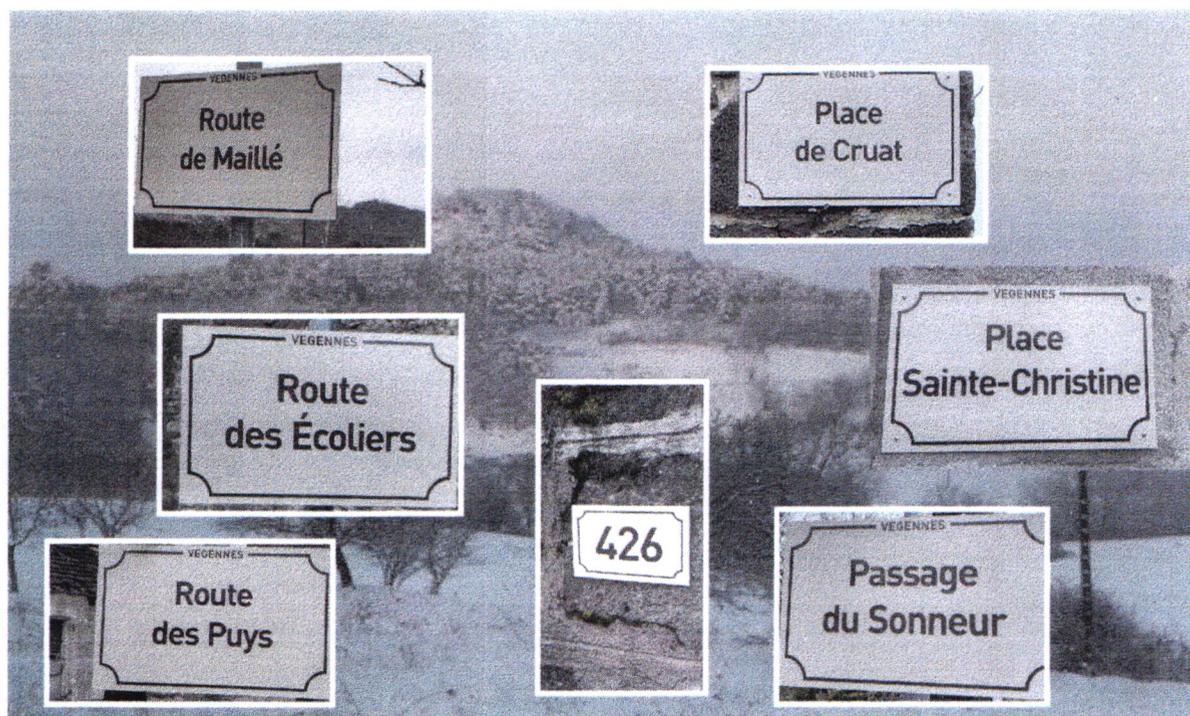
Le mot du Maire

*A l'aube de cette nouvelle année, on se pose la question :
Que 2021 nous réserve t elle ?*

*On l'espère sereine avec nos proches retrouvés. On aspire à revoir les sourires
croisés au hasard des chemins, les soirées festives qui se prolongent dans les nuits
estivales et la convivialité au rendez vous.*

Puisse 2021 vous apporter santé et bonheur.

Roselyne Poujade



Création de nouvelles adresses pour les foyers végénnois
Quelques plaques posées , on cherche le lieu!

TRAVAUX BATIMENTS

- **Ravalement des façades du bâtiment de Goudou**

L'année 2020 a vu la réalisation des travaux :

- Au printemps, le ravalement des façades avec la peinture des avant-toits,
- En septembre, le jointement du mur le long de la départementale RD 144.

Pour mémoire, le montant de ces travaux qui mettent en valeur le bâtiment s'élève à 39 076 € HT dont 16 570 € à la charge de la commune.

ACCESSIBILITE DES

BATIMENTS COMMUNAUX

- **Bâtiments communaux : mairie, salle polyvalente, église**

Comme vous avez pu le constater si vous êtes passé dans le bourg, la société RP Services d'Ussac a débuté les travaux fin novembre avec la réalisation des terrassements sur la place Sainte-Christine, nouvelle appellation de la place de l'église, de la plateforme devant la salle polyvalente et la mise en place de l'enrobé à chaud.

Les mauvaises conditions climatiques de la fin de l'année et du mois de janvier (pluies, gelées, etc...) n'ont pas permis à la société de solder le chantier à savoir : peintures au sol, résine, collage nécessitent un sol sec. Ces travaux devraient reprendre dès les beaux jours.

Ces travaux pour un montant de 15 424 € HT sont subventionnés à hauteur de 25 % par le Conseil Départemental et de 40 % par l'Etat.

Pour solder le dossier accessibilité, il demeure :

- La pose de la sonnette pour le non accès à la mairie,
- L'achat du plan incliné pour l'accès à l'église.

TRAVAUX BATIMENTS 2021

- **Toiture église**

Révision de l'ensemble de la toiture en ardoises de l'église afin de remédier à plusieurs fuites notamment au niveau de l'escalier qui permet d'accéder au clocher.

L'entreprise Poulet doit réaliser les travaux très rapidement pour un montant de 4 200 € HT justifié par l'utilisation d'une nacelle.

PLAN TRIENNEAL DE TRAVAUX

Afin de prévoir et de planifier les aides aux collectivités, le Conseil Départemental demande une planification des projets pour une période de 3 ans.

Le Conseil Municipal a retenu les travaux suivants :

- Ravalement des murs du clocher de l'église, tranche 1 : 23 500 € HT,
- Remplacement de la chaudière fuel du bâtiment de Goudou : 26 000 € HT,
- Ravalement de l'église, façades Ouest et Sud, tranche 2 : 11 800 € HT

TRAVAUX VOIRIE 2020

- **Communautés des communes (voirie communautaire)**

- ✓ **Route de Vayrac** : Enrochement de soutènement de la chaussée (programme 2019)

Comme indiqué dans l'édition 2020, les travaux ont été réalisés en juillet dernier par l'entreprise TPJ pour un montant de 10 065 € HT.

- ✓ **Programme de travaux 2020**

Sur la voirie communautaire, « du point à temps » (goudronnage sans reprofilage en une seule couche sur les zones détériorées) a été réalisé sur la route du Puy Turlaud, ce qui permet d'attendre un entretien plus complet de la chaussée.

- **BELLOVIC (voirie communale)**

Le programme proposé en 2019 a été retenu, l'entreprise Deveaux a réalisé les travaux à l'automne.

- ✓ **Au village de Michel** : Captage des eaux de ruissellement
 - Pose d'un regard avec grille,
 - Raccordement sur canalisation existante en PVC de 200 mm,
 - Reprofilage en grave émulsion et mise en dévers vers grange,
 - Enduit bicouche.
- ✓ **Au village de Maysse** : Déviation aqueduc
 - Pose d'un regard avec grille,
 - Canalisation en PVC de 300 mm.

Montant des 2 chantiers de 8 094 € HT subventionnés à 40 % par l'Etat (DETR).

- **BELLOVIC (voirie rurale)**

- ✓ **Route de Maradenne**

L'entreprise Pouzol a réalisé ces travaux

- Curage du fossé côté talus
- Délignement des accotements,
- Reprofilage en grave émulsion,
- Enduit bicouche.

Ces prestations s'élèvent à 7 966 € HT subventionnées à 40 % par le Conseil Départemental.

TRAVAUX VOIRIE 2021

Propositions du conseil municipal :

- **Communauté des communes (voirie communautaire)**
- ✓ **Route des Pins VC6** (Borderie - Narsau)

Reprofilage et goudronnage bicouche de la portion de l'impasse de Narsau à la RD 153 (route des Crêtes).

- **BELLOVIC (voirie communale)**

- ✓ **Route de Maillé VC 13**

Portion du village de Turlaud au croisement de la route des Puys

- Dérasement d'accotements,
- Curage des fossés,
- Reprofilage en grave émulsion,
- Goudronnage bicouche.

Estimation des travaux 10 300 € HT.

A ce jour, le programme des travaux n'est pas arrêté, notre proposition sera-t-elle retenue ?

- **BELLOVIC (voirie rurale)**

- ✓ **Route de la Sourdoire**

Portion de la RD 15 E à l'Impasse des Prés de la Brande, environ 200 mètres,

Portion du carrefour de la route de Maillé à la limite de Curemonte

- Reprofilage en grave émulsion,
- Goudronnage bicouche.

Pour l'instant, ce dossier est en cours de chiffrage.

COM-COM MIDI CORREZIEN

- **Maison de santé pluridisciplinaire à Beaulieu-sur Dordogne**

Après plus d'un an de travaux, la Maison de santé, située 4-6 Rue Emile Monbrial face au siège de la Communauté de Communes a été inaugurée le 14 janvier 2020.

Cette construction de 402 m² intégrée dans le paysage avec les galets de la Dordogne est ouverte au public et abrite des médecins généralistes, des infirmières, un ostéopathe, une nutritionniste et diététicienne, une pédicure-podologue, une sophrologue, une réflexologue et une psychomotricienne.

Elle va ainsi permettre d'améliorer l'offre médicale sur le territoire. En 2021, deux nouveaux médecins devraient intégrer cet espace.

- **100% Fibre**

Le Département de la Corrèze s'est engagé en 2016 à mettre en place le programme ambitieux : Aménagement numérique 100% Fibre, la Communauté de Communes du Midi Corrèzien participe financièrement à ces travaux.

Objectif : Permettre à 100% des logements et locaux professionnels de pouvoir disposer d'accès au numérique internet à très haut débit en 2021.

Les travaux de déploiement ont commencé pour notre commune fin novembre 2020 et sont actuellement en cours.

Le raccordement prévu à chaque foyer se fera dans la foulée, gratuitement pour les habitants qui se situent à moins de 150 m du domaine public. Le montant de l'abonnement sera en fonction de l'opérateur que vous choisirez.

De nombreuses démarches abusives sont constatées concernant des offres internet. Or le Département de la Corrèze adresse un courrier officiel aux entreprises et aux habitants lorsque la fibre est disponible dans notre commune. Aussi, soyez très vigilants.

- **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**

Le PLUi Midi Corrèzien ne prend pas de retard ; sa phase d'analyse se poursuit avec le bureau d'études Dejante VRD et Construction ainsi que la communication auprès des élus et des habitants du territoire tant ce projet est essentiel pour le développement futur de notre territoire.

Les élus rentrent dans la 3^{ème} phase qui consiste à établir un zonage. L'élaboration du PLUi compte 5 phases qui devraient

conduire à son approbation définitive fin 2022.

Une concertation publique sera organisée à la suite de l'étude des futures zones constructibles.

- **Centres d'incendie et de secours**

La Communauté des Communes doit assurer les dépenses d'entretien et d'investissement des Centres de Secours de Beaulieu-sur Dordogne, Beynat et Meyssac.

En 2020, des travaux de réfection de toiture et le changement des menuiseries extérieures ont été réalisés à celui de Meyssac.

En 2021, c'est la construction du Centre d'Incendie et de Secours sur la commune de Beaulieu-sur-Dordogne, Avenue Léopold Marcou qui devrait commencer. Le montant de l'opération est estimé à environ 1 M€.

ADRESSAGE

La démarche entreprise pour donner à chaque habitation, local professionnel et autres lieux remarquables une adresse individuelle unique lancée en 2017 va être soldée à la fin février 2021 avec la transmission des tableaux d'adresses aux différents services publics et administratifs.

L'année 2020 a été marquée par :

- la pose des poteaux support de plaque par l'entreprise Idées Paysages de Bétaille pour un montant de 2 993 € HT,
- la fixation des plaques de rue par l'employé communal Fabien,
- la distribution par Fabien des enveloppes, aux résidents à l'année ou présents lors de son passage, contenant la plaque (numéro) et les informations nécessaires pour la mise à jour des adresses.

Les enveloppes des propriétaires de résidences secondaires sont conservées en mairie, merci de venir la récupérer lors de votre prochain retour. Afin de faciliter la distribution, merci d'informer votre entourage (résidence secondaire) lors de leur retour sur la commune, ces derniers n'ont pas systématiquement notre petit journal.

Madame le Maire et le Conseil Municipal tiennent à remercier toutes les personnes qui ont participé activement à chaque étape de la démarche :

- aux membres de la commission qui se sont réunies de nombreuses fois pour proposer ou valider les noms de rues,
- aux adjoints : François Tronche et Marie Paule Rouby qui ont porté toute la démarche amont (consignes règlementaires) lors de l'inventaire des voies et des habitations,
- A Marie Paule et Fabien qui sont intervenues lors du positionnement et de la pose des poteaux, de la fixation des plaques,
- A Annie, notre secrétaire qui a participé activement à la saisie informatique et l'élaboration des fichiers à transmettre aux différents organismes.

SIRTOM

Quelques précisions sur les tournées de ramassages (rappel de l'article de l'Echo 2020).

- ✓ Pour notre commune, la collecte a lieu tous les mardis matin,

Attention : l'heure varie selon les semaines

- ✓ Le bac à couvercle **jaune** (emballages recyclables) est collecté le mardi des semaines **paires**,

- ✓ Le bac à couvercle **marron** (ordures ménagères) est levé le mardi des semaines **impaires**,

En pratique, la collecte de chaque bac a lieu tous les 15 jours sauf cas très exceptionnel constaté début d'année 2021, 2 semaines consécutives impaires :

- 2020, semaine 53 : bac marron,
- 2021, semaine 1 : bac marron,

le bac jaune a été collecté à 3 semaines.

Rappel : Jour férié : Si le jour de collecte « tombe » un jour férié, la collecte est reportée ou avancée au mercredi de la même semaine.

Si vous ne mettez pas à la collecte votre bac toutes les semaines, cela devient vite un casse-tête ; le calendrier des collectes 2021 joint en dernière page vous permettra de planifier au mieux les présentations de bac.

Déchets COVID

Négligemment abandonnés sur les trottoirs, routes, chemins, bois... mais également dans les bacs de tri sélectif, les masques, gants ou lingettes usagés sont devenus sources de pollution.

Masques, gants et lingettes se dégradent très lentement dans la nature. Ils peuvent même donner lieu à la libération de microparticules qui se dispersent très facilement et sur des grandes distances, au gré des pluies et des vents. A terme, outre la pollution visuelle qu'ils représentent, **ces déchets exposent les agents de collecte et du centre de tri aux dangers sanitaires.**

Des gestes simples à respecter !

Une seule règle à appliquer : masques, mouchoirs, lingettes et gants sont à jeter dans un sac fermé puis déposé dans la poubelle des ordures ménagères afin d'être incinérés.

QUELQUES NOUVELLES

SITE INTERNET COMMUNAL

Au cours de l'année 2021, la commune de Végennes s'engage dans la création d'un site internet communal afin d'accroître sa visibilité.

Le site permettra la présentation d'informations relatives à la vie de la commune, la diffusion de documents et offrira une passerelle avec le site de la Communauté de Communes du Midi Corrèzien pour le partage d'actualités.

URBANISME

Déclaration de travaux à la mairie pour :

- Modifier une toiture,
- Percer une ouverture, adjonction de balcon ou terrasse de plus de 2 mètres de haut,
- Ravalier une façade,
- Construire un abri (ou autre) de moins de 40 m² (au-delà de 40 m², permis de construire).

DIVAGATION DE CHIENS

Nous rappelons aux habitants de la commune que la divagation des animaux domestiques est interdite selon l'article L211-23 du Code Rural.

Tout chien éloigné de plus de 100 m de son propriétaire est considéré comme chien errant.

Le Maire, en vertu du Code des Collectivités Territoriales, est habilité à intervenir !

En conséquence, nous demandons à chacun d'être vigilant par rapport à vos animaux.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Mr JOLY Fabien a obtenu le permis de construire pour la réhabilitation de sa maison d'habitation en 2 appartements située Place de Cruat.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Au Chemin de la Végénnoise (Fontaine de la Lèbre), Mr BELLENS Thomas a acheté le bâtiment dénommé « Usine de la Lèbre » pour son utilisation dans le passé appartenant à Mr et Mme CHAPOULIE Maurice.

NAISSANCE

Le 27 juin 2020, naissance d'Aurélia, Mary-Line PARROU, fille de Stéphanie, Isabelle BROCHADO et Jean-Vincent, Julien PARROU domiciliés au 335 route du soleil (village de Cruat).

Toutes nos félicitations aux parents et vœux de prospérité au bébé.

DECES :

Nous ont quitté en 2020 :

Le 29 juin, Marcel, André CROZE, 95 ans (La Roche),

Le 17 mai, Anne_Marie, Odile CHAUVET née CHARRIERE, 79 ans (Brive-la-Gaillarde)

Le 6 juin, Jean-Marie CHAUVET, 87 ans (Brive-la-Gaillarde),

Le 15 septembre, Marguerite, Marie SOULIE née FAURIE, 90 ans (Maysse),

Le 16 septembre, Jacqueline, Louise LEROY née BLANQUET, 83 ans (Narsau),

Nous ont quitté en janvier 2021 :

Le 9 janvier, Joseph Félix Louis CHAPOU, 87 ans (Condat : 46),

Le 14 janvier, Pascal, Jean-Marie TRONCHE, 57 ans (Bretenoux : 46).

Nous renouvelons nos condoléances à toutes ces familles.

Mon Calendrier de collecte



Janvier 2021

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.
53						1	2	3	5							
1	4	5	6	7	8	9	10	6								
2	11	12	13	14	15	16	17	7								
3	18	19	20	21	22	23	24	8								
4	25	26	27	28	29	30	31	9								

Fevrier 2021

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.
	1	2	3	4	5	6	7	9								
	8	9	10	11	12	13	14	10								
	15	16	17	18	19	20	21	11								
	22	23	24	25	26	27	28	12								
	29	30	31					13								

Mars 2021

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.
	1	2	3	4	5	6	7	13								
	8	9	10	11	12	13	14	14								
	15	16	17	18	19	20	21	15								
	22	23	24	25	26	27	28	16								
	29	30	31					17								

Avril 2021

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.
								13								
	5	6	7	8	9	10	11	14								
	12	13	14	15	16	17	18	15								
	19	20	21	22	23	24	25	16								
	26	27	28	29	30			17								

Mai 2021

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.
17						1	2	22								
18	3	4	5	6	7	8	9	23								
19	10	11	12	13	14	15	16	24								
20	17	18	19	20	21	22	23	25								
21	24	25	26	27	28	29	30	26								
22	31							27								

Juin 2021

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.
	1	2	3	4	5	6	6	26								
	7	8	9	10	11	12	13	27								
	14	15	16	17	18	19	20	28								
	21	22	23	24	25	26	27	29								
	28	29	30					30								
								31								

Juillet 2021

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.
	5	6	7	8	9	10	11	30								
	12	13	14	15	16	17	18	31								
	19	20	21	22	23	24	25	32								
	26	27	28	29	30	31		33								
								34								
								35								

Aout 2021

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.
	2	3	4	5	6	7	8	30								
	9	10	11	12	13	14	15	31								
	16	17	18	19	20	21	22	32								
	23	24	25	26	27	28	29	33								
	30	31						34								
								35								

Septembre 2021

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.
35						1	2	39								
36	6	7	8	9	10	11	12	40								
37	13	14	15	16	17	18	19	41								
38	20	21	22	23	24	25	26	42								
39	27	28	29	30				43								

Octobre 2021

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.
	4	5	6	7	8	9	10	44								
	11	12	13	14	15	16	17	45								
	18	19	20	21	22	23	24	46								
	25	26	27	28	29	30	31	47								
								48								

Novembre 2021

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.
	1	2	3	4	5	6	7	48								
	8	9	10	11	12	13	14	49								
	15	16	17	18	19	20	21	50								
	22	23	24	25	26	27	28	51								
	29	30						52								

Decembre 2021

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.
	6	7	8	9	10	11	12	48								
	13	14	15	16	17	18	19	49								
	20	21	22	23	24	25	26	50								
	27	28	29	30	31			51								
								52								

Jours fériés

Le Sirtom vous rappelle l'organisation concernant les jours fériés :

Si votre jour de collecte « tombe » un jour férié : la collecte est reportée ou avancée au mercredi de la même semaine